

FORUM : OMS

QUESTION : Comment permettre un accès à une eau propre et suffisante de manière équitable ?

SOUMIS PAR : L'Irak

L'Assemblée générale ,

Constatant avec préoccupation que 3 personnes sur 10 dans le monde n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre et 6 personnes sur 10 n'ont pas accès à des installations sanitaires gérées de manière sûre ;

Rappelant que le 28 juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution intitulée « droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement » , reconnu comme un droit fondamental, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme ;

Sachant que les Nations unies lui ont donné un fondement juridique en droit international en déclarant fin septembre que ce droit faisait partie du « droit à un niveau de vie suffisant » reconnu par plusieurs traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme ;

Gravement alarmé par le fait qu'au moins 2 milliards de personnes dans le monde utilisent une source d'eau potable contaminée par des matières fécales ,la présence de microbes dans l'eau potable contaminée par des matières fécales représente le plus grand risque en termes de sécurité et de transmission de maladies telles que la diarrhée, le choléra, la dysenterie, la fièvre typhoïde et la poliomyélite ;

Soulignant en particulier que chaque jour, 1 000 enfants meurent de maladies faciles à prévenir dues aux conditions d'assainissement et d'hygiène;

Conscient que la pénurie d'eau affecte 40% de la population mondiale et que ce chiffre devrait augmenter;

Observant qu'entre 1990 et 2015, la proportion de la population mondiale utilisant une source d'eau potable a augmenté de 76% à 90%,

Ayant à l'esprit , qu'en septembre 2015, 193 pays des Nations Unies ont adopté les ODD qui constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité,

Cherche à apaiser les tensions dans les régions en manque d'eau et développer la coopération transfrontalière , dans les régions comme le Moyen-Orient ou le Sahel pour garantir un accès équitable , partagé et réparti de l'eau ainsi que développer des stations communes transfrontalières pour l'assainissement,

Exige une aide des pays développés pour les pays en développement, particulièrement ceux en situation de stress hydrique , en débloquant des fonds puisque c'est dans ces pays que l'accès à l'eau et à l'assainissement est le plus difficile , un fond de 100 000 000 de dollars américains,

Recommande une utilisation rationnelle de l'eau à l'échelle mondiale, limiter l'usage d'eau pour les piscines privées et pour l'arrosage des gazons afin d'avoir une répartition juste de l'eau en priorisant les populations humaines,

Souhaite accélérer les objectifs de développement durables réduisant ainsi la pollution permettant une eau de meilleure qualité ,

Invite l'UNICEF à continuer de soutenir les opérations d'assainissement et d'accès à l'eau de l'OMS lorsqu'elles concernent des mineurs,

Crée un label "clean water" avec différentes échelles allant de 1 à 3 , 1 étant le niveau le plus haut, garantissant une eau propre et potable , indiquant à la population la qualité de l'eau consommé et poussant les stations de traitement des eaux à s'améliorer,

Décide de rester activement saisie de la question.